



3^{ème} RONDE DE MEUSE
Par Equipes de 5 coureurs

Cadets / Cadettes et Juniors Filles

Possibilité engagement individuel pour les féminines et cadets H
Clôture des inscriptions le 15 avril, uniquement par courrier

8 - 9 et 10 mai 2015

Une Organisation de l'UC BARISIENNE

Union Cycliste Barisienne

8 avenue Gambetta

55000 BAR LE DUC

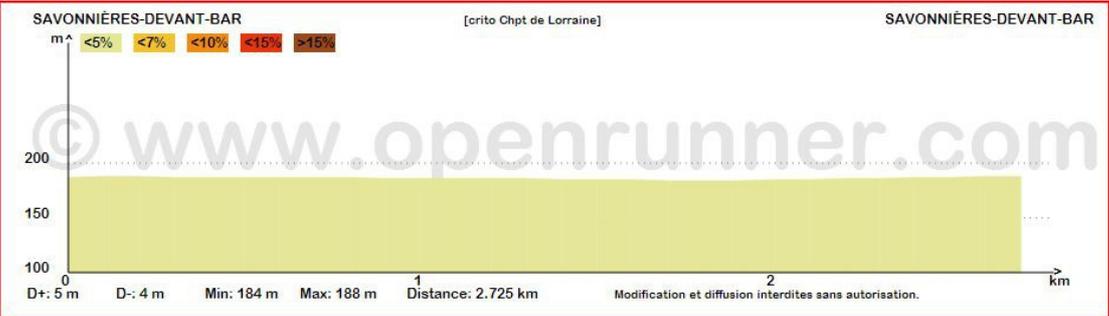
Site web : <http://club.quomodo.com/ucbarisienne>

E-mail : ucbarisienne@orange.fr

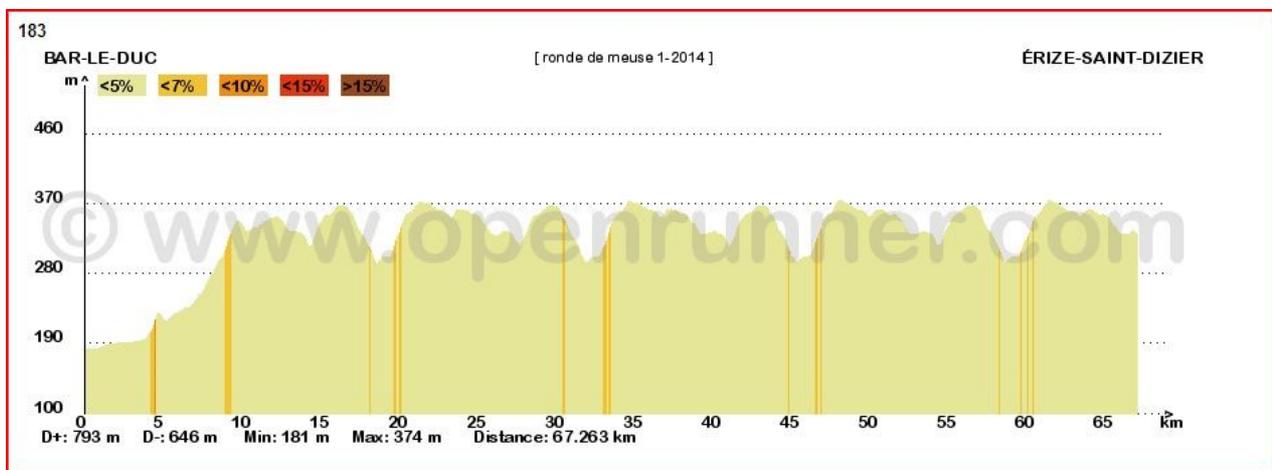
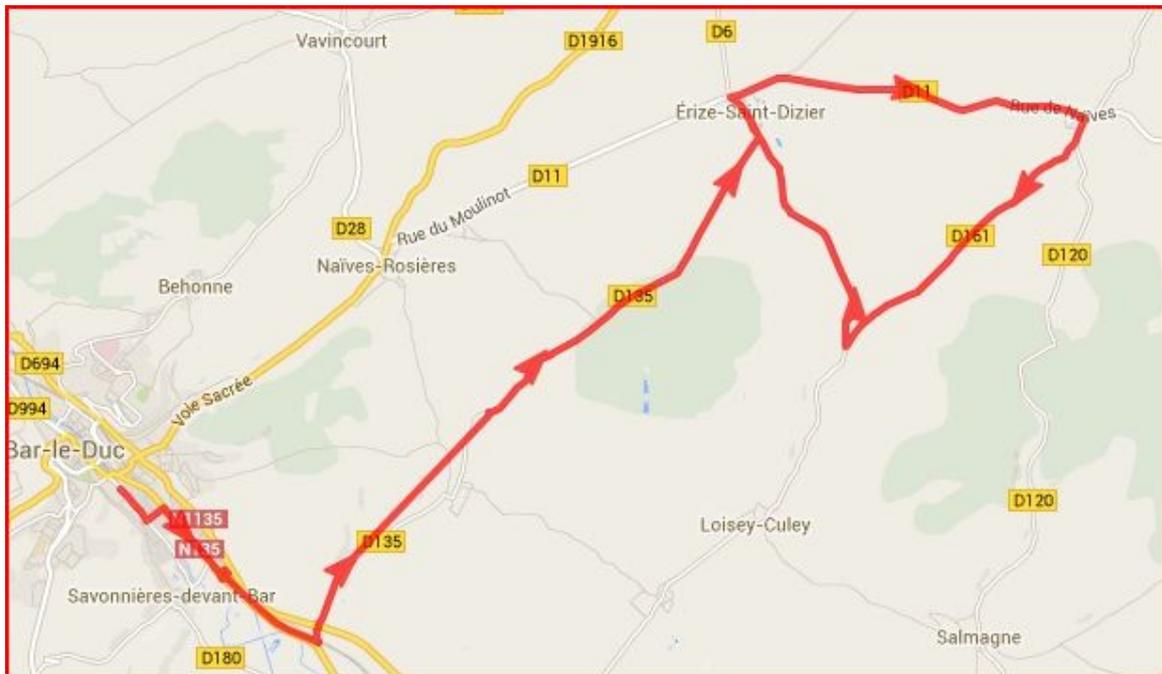


Les Epreuves

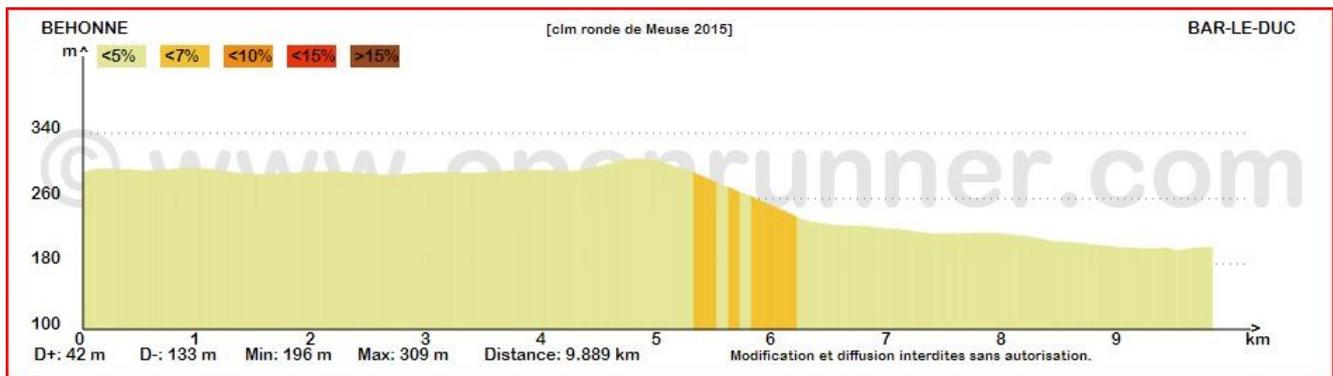
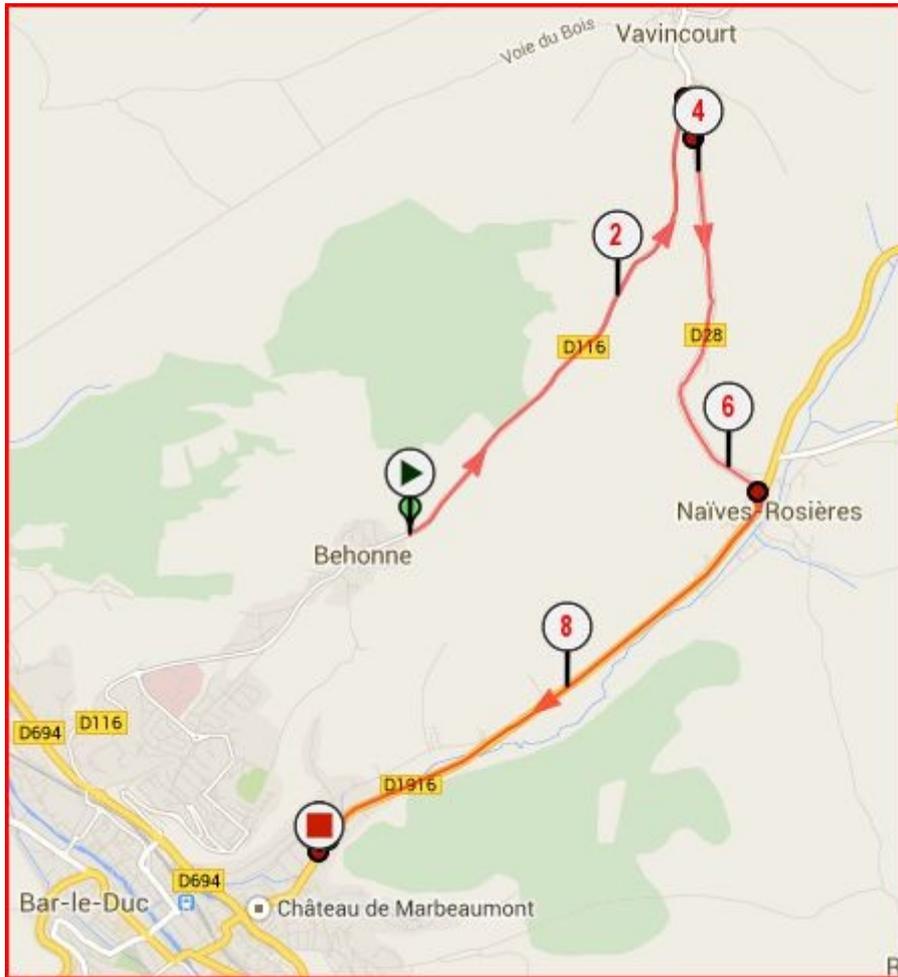
Vendredi 8 mai 2015 : Prix des partenaires, 1^{ère} course critérium 40 kms



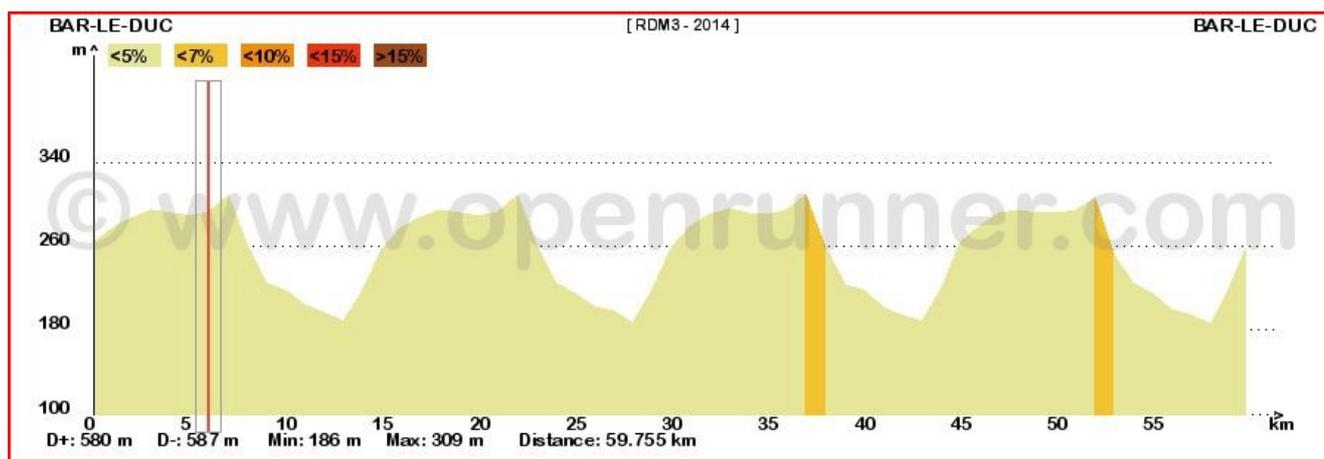
Samedi 9 mai 2015 : 2^{ème} course en ligne 67kms Circuit des monts



**Dimanche 10 mai 2015 (matin) 3^{ème} course CLM individuel, 9.800kms
Prix de la Ville de Bar le Duc**



Dimanche 10 mai 2015 (après midi) 4^{ème} course en ligne, 60kms
Prix de la ville de BAR LE DUC





PROGRAMME

vendredi 8 mai 2015

- **13h30** Permanence Hall des Brasseries (retrait dossier équipe), dossard individuel et présentation des équipes
- **16h30** Départ course féminines
- **18h00** Départ course cadets
- **20h00** Protocole d'Arrivée,

samedi 9 mai 2015

- **13h00** Réunion des Directeurs Sportifs,
- **14h00** Présentation des équipes et signatures, au podium, Hall des Brasseries
- **14h30** Départ face podium
- **16h45** Arrivée Erize St Dizier
- **17h30** Protocole d'Arrivée, BAR LE DUC

Dimanche 10 mai 2015

- **08h30** Signatures coureurs sur la ligne de départ (avant leur propre départ)
- **09h15** Départ du 1^{er} coureur
- **09h30** Arrivée du 1^{er} coureur
- **11h00** Repas,
- **12h00** Protocole d'Arrivée,
- **13h00** Réunion des Directeurs Sportifs,
- **14h00** Présentation des équipes et signatures, au podium, Boulevard des Ardennes
- **14h30** Départ face podium Boulevard des Ardennes BAR LE DUC
- **16h45** Arrivée même endroit
- **17h30** Remise des Prix et Cérémonie de clôture, BAR LE DUC





REGLEMENT

Article 1:

La Ronde de MEUSE, épreuve cycliste en 4 courses sur trois jours, organisée par l'UC Barisienne.

Article 2 : Catégories des participants.

La Ronde de Meuse c'est 4 épreuves sur 3 jours, organisé par l'UC BARISIENNE, sous le règlement de la FFC. Elle est réservée aux coureurs Cadets / Cadettes et Juniors F.

Article 3 :

Nombre et définition des équipes

La Ronde de MEUSE limite la participation à 100 coureurs. La Ronde de MEUSE limite la participation à 100 coureurs, soit 20 équipes de 5 coureurs maximum et 3 coureurs minimum. Si des équipes sont incomplètes, des équipes supplémentaires pourront être acceptées.

Les engagements individuels peuvent être acceptés, dans la limite écrite ci-dessus « me contacter ». Priorité sera faite aux engagements par équipe.

Ces formations peuvent être issues d'un club, d'une sélection départementale ou régionale, équipes mixte, voire d'un regroupement de plusieurs clubs (2 clubs).

La Ronde de Meuse se réserve le droit d'effectuer deux départs décalés, dans l'hypothèse où les féminines présentes sont plus de trente. Les féminines peuvent s'engager individuellement. (me contacter dans cette éventualité)

La Ronde de MEUSE se réserve le droit d'accepter des équipes des pays Frontaliers de niveau équivalent.

Chaque coureur portera 2 dossards, sauf pour le CLM un dossard sera permis et fixé à droite.



Article 4 :

Classements et récompenses

La Ronde de MEUSE établit les classements suivants :

- Un classement par course, H et F
- Un classement meilleur grimpeur H et F
- Un classement sprints H et F
- Un classement par équipe H et F

Article 5 :

Un trophée de la régularité est mis en place, « réservée aux équipes » sur la totalité des 4 courses prévues, par l'attribution des points qui seront attribués de la façon suivante, points correspondant à la place, 1^{er} 1 point 2^{ème} 2 points, 3^{ème} 3 points et ainsi de suite . Le coureur ayant abandonné se verra attribué 100 points

Trophée de la régularité « concernant les équipes » :

Le classement sera établi par l'addition des points attribués au 20 premiers coureur de chaque course. 1, 2, 3, 4, 5, 6.....

Le vainqueur sera celui qui aura marqué le moins de points.

En cas d'égalité, les coureurs seront départagés par le nombre de premières places, puis de secondes places et ainsi de suite.

Trophée des sprints « concernant les équipes » :

Arrivée des trois courses en ligne, points au 4 premiers : 1, 2, 3, 4.

Sprint intermédiaire des trois courses: 1, 2, 3 et 4 point aux 4 premiers

Le vainqueur sera celui qui aura marqué le moins de points.

En cas d'égalité, les coureurs seront départagés par leur rang à l'arrivée de la dernière course

Trophée du meilleur grimpeur « concernant les équipes » :

A chaque GPM seront attribués 1, 3 et 5 point aux 3 premiers.

Le vainqueur sera celui qui aura marqué le moins de points.

En cas d'égalité, les coureurs seront départagés par le nombre de premières places au GPM, puis de secondes places et ainsi de suite.

Trophée de la régularité des Féminines Cadettes et Juniors

Le classement sera établi par l'addition des points attribués au 20 premières de chaque étape. 1, 2, 3, 4, 5, 6.....

Le vainqueur sera celui qui aura marqué le moins de points.

En cas d'égalité, les coureurs seront départagés par le nombre de premières places, puis de secondes places et ainsi de suite.

Classement par équipe

Le classement par équipe sera établi à partir de l'addition des points des 3 meilleurs coureurs d'une même équipe au classement de chaque courses « 4 ».

En cas d'égalité les équipes seront départagées par les places des 3 meilleurs coureurs de l'équipe au trophée de la régularité.



Article 6 : Prix

Classement des étapes

1ère étape 5 premiers
2ème étape 5 premiers
3ème étape 5 premiers

Trophée de la régularité

20 premiers

Trophée des sprints

3 premiers

Trophée du meilleur grimpeur

3 premiers

Trophée de la régularité des Féminines Cadettes et Juniors

20 premières

Trophée par équipe

3 premières H et F

Autres récompenses :

Lots, coupes et bouquets

Article 7 :

Dépannage

Deux voitures de l'organisation assureront le dépannage « neutre » des coureurs. Chaque équipe devra fournir sur les deux étapes, à la demande de l'organisateur, une paire de roues minimum, en bon état.

Pour l'étape 1 et 3, il sera autorisé une voiture berline club pour 2 équipes.

La liste des équipes de la première étape sera établie par tirage au sort.

Article 8 :

Matériel

Pour l'épreuve contre-la-montre, les coureurs cadets devront utiliser leur vélo route traditionnel, sans prolongateurs. (les coureurs se verront interdire le départ si le matériel n'est pas réglementaire).



Article 9 :

Communication – sécurité

Un véhicule suiveur pour 2 équipes, pour l'étape 1 et 3. Celui-ci sera équipé d'un poste CB fourni par l'équipe. Le canal utilisé sera défini par les commissaires.

Un camion balai, fermera la fin de course.

Article 10 : Protocole d'arrivée

Après chaque arrivée, les 3 premiers de la course et les coureurs lauréats seront tenus de se présenter dans les plus brefs délais en tenue cycliste au podium pour la cérémonie protocolaire. (Indiqué lors de la réunion des DS)

En cas de manquement à cette règle, les organisateurs se réservent le droit de ne pas attribuer les récompenses correspondantes.

Article 11 : Elimination

Aucune élimination ne sera effectuée, le coureur ayant abandonné ne pourra pas être classé pour l'obtention du Trophée de la régularité, sprints et régularité.

Article 12

Pour tous les points non traités par ce règlement, il sera fait application de la réglementation générale éditée par la FFC.

Consignes : -

Les véhicules devront rouler, ceinture de sécurité bouclées et feux de croisement allumés (ne pas utiliser les feux clignotant de détresse).

Les véhicules suiveurs devront rouler à allure modérée et ne prendre aucun risque inutile. Ils ne circuleront que sur la partie droite de la chaussée.

En aucun cas les véhicules des Directeurs sportifs ne devront franchir la ligne d'arrivée, Une déviation avant la ligne d'arrivée est prévue en direction du parking.

Il est demandé aux suiveurs de rester très attentifs; un comportement correct est exigé de tous.

Tous retour derrière véhicule est interdit, les contrevenants seront sanctionnés suivant le barème des pénalités.

Rappel :

Les véhicules des clubs utilisés à l'échelon course pour assurer le suivi et l'assistance de leurs propres sportifs ne peuvent plus bénéficier de la garantie 'véhicules suiveurs' de l'organisateur. Il vous incombe donc de souscrire une extension compétition auprès de votre assureur si elle n'est pas déjà prévue.

L'Union Cycliste Barisienne, vous souhaite une belle Ronde de Meuse.....





Engagement par équipe
3^{ème} Ronde de Meuse
A retourner avant le 15 avril 2015, à
 Mr CUNY Jacky 67 rue Laurenceau BOMPART
 55000 GUERPONT
 mail : ucbarisienne@orange.fr
 tel : 0686438312

Equipe :

Directeur Sportif :

N° de licence :

Adresse :

Tél.

Mail :

Mécano :

N° de licence :

NOM	Prénom	Date de naissance	N° de licence
1			
2			
3			
4			
5			
Remplaçant			
Remplaçant			

- Règlement à joindre à l'ordre de : l'Union Cycliste Barisienne**
- **Montant de l'engagement : 100€ par équipe**
 - **Chèque de caution : 50 €**
 - **Pour les féminines, et garçons H, si engagement individuel, me contacter**

Nos partenaires



XTRABIKE . COM

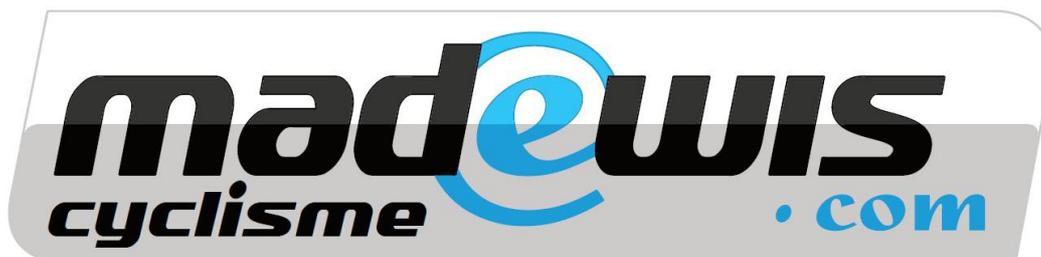


- ECLAIRAGE PUBLIC
- SIGNALISATION
- RESEAUX HTA ET BT
- INSTALLATION
- ENTRETIEN

16 rue Maréchal Lannes
BP 60295
55007 BAR LE DUC CEDEX
Tél. : 03.29.45.19.19
Fax : 03.29.45.41.42



BioTechUSA



Site web : <http://club.quomodo.com/ucbarisienne>